



LE PERRAY infos



**ÉCOLOGIE : ICI S'INVENTE
LA VILLE VERTE**

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à...

- **GRAVINA Tao, Pierre, Lucas** le 25/01/2026
- **CHEHBANI Inès** le 16/01/2026
- **LAGRÈVE Ethan, Pierre** 09/01/2026
- **THIÉBAUT Espérance, Marie, Madeleine** le 09/01/2026
- **ROUFFORT Kayden, Michel** le 09/01/2026
- **FAUR Alexandra, Ioana** le 20/12/2025
- **WAGUET BENTEYN William, Alexandre** le 18/12/2025
- **KASZUBIAK Valentin, Louis, Léo** le 08/12/2025

Ils se sont dit « oui »

- **MAHIEU MICHEL, ARTHUR, RENÉ & YANG MARIE**
le 10/01/2026

Ils nous ont quittés

- **DORISON Daniel, Germain, Maurice** le 12/01/2026
- **SZAMBORSKI veuve PACEK Hélène, Germaine** le 26/12/2025
- **MOKRANE veuve DIFLE Djemaa** le 23/12/2025
- **SECK Mohamed** le 22/12/2025
- **THOMAS Sébastien** le 10/12/2025
- **MACIET veuve CURE Berthe, Louise, Marie** le 10/12/2025
- **MATHIEU veuve LEROUEIL Nicole** le 06/12/2025
- **DA ROCHA MARTINS Belarmino** le 06/12/2025

LE PERRAY **infos**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Geoffroy BAX de KEATING

COMITÉ DE RÉDACTION Geoffroy BAX de KEATING, Eugénie NASSAR, Marie CORTYL

IMPRESSION, CONCEPTION, RÉALISATION Service Communication

CRÉDIT PHOTOS Service Communication, associations perrotines et photos libres de droits (pixabay, 123rf, freepik, adobe stock, Unsplash).

E-MAIL communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail : communication@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au 01 30 46 31 24 ou publication@leperray.fr Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition à l'accueil de la mairie ainsi qu'à celui de la médiathèque et sur www.leperray.fr.

ÉDITO

Le mot du maire



À partir du 1^{er} septembre, la loi fixe une période préélectorale dans laquelle les collectivités locales doivent faire preuve de neutralité en matière de communication, comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

À ce titre, monsieur le maire a choisi de ne plus faire paraître d'éditorial dans le bulletin municipal.

Sa publication est donc suspendue dans Le Perray Infos.

SOMMAIRE

4. GRAND ANGLE

6. DOSSIER

10. ACTUALITÉS

18. SOLIDARITÉ

20. ACTUALITÉS

21. ÇA BOUGE

22. ASSOCIATIONS

24. CULTURE

26. RETOUR SUR...

29. AGENDA

32. MEDIATHÈQUE

34. HISTOIRE DU PERRAY

LA MAISON DES ASSO ENTRE DANS SA PHAS

Le projet de la future Maison des Associations franchit une nouvelle étape décisive. Après plusieurs mois de préparation et de concertation avec les associations utilisatrices, le permis de construire a été délivré et affiché sur site. La phase de consultation réglementaire et d'attribution des marchés est désormais achevée, ouvrant ainsi la voie au lancement des travaux.



Le démarrage du chantier est prévu courant mars. Cette première étape concernera l'installation du chantier, pour une durée estimée à un mois. Elle comprendra notamment la mise en place des installations nécessaires au bon déroulement des travaux (base vie, clôtures de sécurité, accès au site, raccordements provisoires...).

Le coût de cette construction s'élève à 3,6 M € HT. Le financement de cette opération se fait en grande partie par de l'autofinancement de la commune (bénéfice de la vente des studios Telfrance et maîtrise constante du budget de fonctionnement permettant de générer une capacité d'autofinancement suffisante pour l'investissement) et par des subventions attendues de la part de la région Île-de-France (Contrat d'Aménagement Régional) et du département des Yvelines.

UN BÂTIMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La future Maison des Associations, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à Nadine Lebeau, du cabinet Graal Architecture, se distingue par une **conception ambieuse sur le plan environnemental. Le bâtiment, asso-**

ciant béton, béton de chanvre et ossature bois, sera basse consommation et dépassera les exigences de la réglementation environnementale RE 2020. Il s'inscrit dans une démarche E3C1, avec un niveau 3 en matériaux biosourcés, témoignant d'un engagement fort en faveur de la transition écologique.

Une attention particulière est portée à l'utilisation du **béton de chanvre comme isolant**, matériau innovant et durable, reconnu pour ses performances thermiques, son faible impact carbone et son confort d'usage. Ce choix illustre la volonté de la collectivité de privilégier des solutions constructives respectueuses de l'environnement et adaptées aux enjeux climatiques actuels.

UNE CONCEPTION BIOCLIMATIQUE AU SERVICE DU CONFORT ET DE LA PERFORMANCE

Dès sa conception, la future Maison des Associations a été pensée selon les principes de la **conception bioclimatique**. L'implantation du bâtiment, son orientation et l'organisation des espaces ont été étudiées afin de **tirer le meilleur parti des apports naturels** (ensoleillement, lumière naturelle, ventilation), tout en limitant les be-

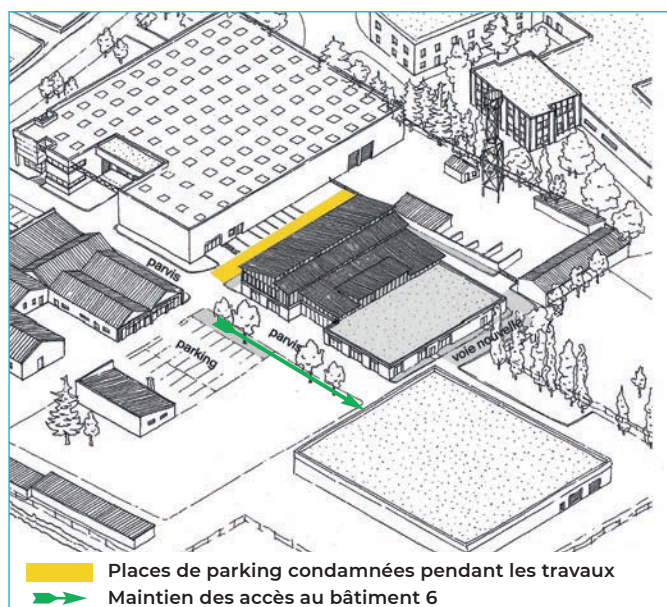
CIATIONS E DE CONSTRUCTION

soins énergétiques. La toiture est également pensée pour favoriser une **ventilation naturelle** par la présence de pans asymétriques.

Cette approche permet de garantir un **confort thermique optimal en toute saison**, en réduisant les surchauffes estivales et les déperditions de chaleur en hiver. Elle contribue également à limiter le recours aux systèmes de chauffage et de climatisation, participant ainsi à la **sobriété énergétique** du bâtiment.

« Cette nouvelle phase marque une avancée concrète du projet, attendu par de nombreuses associations locales. La future Maison des Associations a vocation à devenir un lieu de rencontre, d'échanges et de dynamisme associatif, au service des habitants et du tissu local », se réjouit Pierre Bondon, adjoint au maire délégué au Sport et à la Vie associative.

Tout au long du chantier, la collectivité continuera d'informer régulièrement les habitants de l'avancée des travaux.



PLANNING DU PROJET



LE LABEL E3C1, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La future Maison des associations s'inscrit dans une démarche E3C1, un label qui anticipe et dépasse les exigences de la réglementation environnementale RE 2020.

- **E3 (Énergie)** : le bâtiment atteint un haut niveau de performance énergétique, avec des consommations maîtrisées et une conception favorisant les économies d'énergie (isolation renforcée, conception bioclimatique, confort thermique été comme hiver).
- **C1 (Carbone)** : le projet limite son empreinte carbone, notamment grâce au choix de matériaux à faible impact environnemental tout au long du cycle de vie du bâtiment.

Par ailleurs, le projet atteint un niveau 3 en matériaux biosourcés, ce qui signifie qu'une part importante des matériaux utilisés est issue de ressources renouvelables. L'utilisation du béton de chanvre comme isolant en est un exemple emblématique : ce matériau naturel contribue à la performance thermique du bâtiment tout en réduisant son impact environnemental.

Les associations présentes dans la structure

La Maison des Associations accueillera plusieurs associations. Parmi elles, vous pourrez retrouver :

- ELAN ● AIDEMA ● Mosaïque ● Arts et Loisirs
- Société Musicale du Perray-en-Yvelines (SMPY)
- ESP karaté, kobudo et Aïki-Taï-Dô ● Cycle et Recycle
- Les Randonneurs du Perray ● BRISY
- Histoire et Mémoire du Perray-en-Yvelines (HMPY) et l'Union des Anciens Combattants (UAAC)
- Le Perray Patrimoine et Culture
- Le Comité de jumelage ● Présence
- Les associations environnementales : Agir pour notre environnement et Le Perray Vert
- Ainsi que d'autres associations dont la pratique sera possible grâce à la modularité des salles d'activités.

PLAN LOCAL D'URBANISME

UNE VOLONTÉ DE DÉFENDRE LE CADRE DE VIE MALGRÉ LES CONTRAINTES

Depuis 2021, la municipalité du Perray-en-Yvelines a engagé une révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'objectif est double : protéger l'identité « village » et le patrimoine naturel de la commune tout en prenant en compte les objectifs de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain).

1 LE DÉFI DE LA LOI SRU : UNE PRESSION CONSTANTE

Depuis 2017, la ville du Perray est soumise à la loi SRU imposant un taux de 25 % de logements sociaux alors qu'elle n'en comptait que 6,64 % en 2020. Afin de résorber ce retard, la commune devrait réaliser plus de 500 logements sociaux si elle choisissait de ne construire exclusivement que ce type de logements. Le non-respect de ces objectifs expose la ville à des sanctions lourdes :

- Des amendes annuelles s'élevant à près de 200 000 € par an, avec un risque de majoration jusqu'à 350 000 € (5% du budget de fonctionnement de la ville).
- Un risque d'être placé en carence par le préfet, lui permettant d'exercer le droit de préemption à la place du maire voire même de délivrer lui-même des permis de construire dans certains secteurs.

Pour cela, la mairie a mis en place une stratégie pour ne pas subir la situation.

L'AMENDE SRU : DE L'ARGENT GASPILLÉ ?

Non, depuis 2022, la municipalité fait le choix de flécher les 200 000 € annuels de pénalités pour financer directement des logements sociaux sur la commune. À la clé, des droits d'attributions de logements supplémentaires et une amélioration de la qualité de la construction (constructions plus petites, qualité architecturale, parkings supplémentaires ...).



2 LA STRATÉGIE MUNICIPALE : UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ

Face à ces injonctions, la municipalité prône un urbanisme "à taille humaine". Sa stratégie repose sur plusieurs axes :

• REFUS DE LA DENSIFICATION MASSIVE :

La ville refuse les grands ensembles et privilégie des petits programmes (environ 15-20 logements par opération) et une architecture traditionnelle intégrée au paysage.

• PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Le projet de PLU sanctuarise les espaces verts, comme le Parc municipal et le bois de la Perche aux Mares, et limite l'imperméabilisation des sols pour prévenir les inondations. Il classe de nouvelles mares et de nouveaux arbres (seul 1 arbre fait l'objet d'un repérage dans le PLU de 2014). Il inscrit 47 hectares supplémentaires en espaces boisés classés (+12,5%).

• PROTECTION DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

Un cahier de recommandations architecturales, urbaines et paysagères est annexé au projet de règlement du PLU. Ce dernier vise à préserver l'architecture traditionnelle du parc naturel et améliorer la qualité paysagère dans la commune.

• DYNAMISATION DU CENTRE-VILLE :

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) prévoit de valoriser les commerces de proximité, d'apaiser la circulation et développer les mobilités douces en supprimant le trafic des poids lourds dans le centre-ville.

3 UN PLU RETOQUÉ PAR L'ÉTAT ?

Non, suite à l'arrêt du PLU à l'unanimité du conseil municipal, le 11 février 2025, la mairie doit consulter ses partenaires publics associés (État, Région, Département, Parc naturel...) avant l'enquête publique.

Malgré un soutien des partenaires notamment le Parc naturel, seul l'État a rendu un avis défavorable considérant que les règles du PLU ne permettent pas de répondre aux objectifs de constructions de la loi SRU.

La mairie est libre de ne pas suivre cet avis en approuvant le PLU, mais elle peut s'exposer à un différend juridique qui serait tranché par le juge.

Les points de friction sont majeurs :

● **VOLUME DE CONSTRUCTION :**

L'État exige la programmation de 620 logements sociaux concentrés dans des zones denses, là où la mairie souhaite une mixité réelle en diffus.

● **HAUTEUR DES BÂTIMENTS :**

L'État préconise d'augmenter la hauteur des constructions, ce que la mairie refuse pour préserver l'harmonie visuelle de la ville.

4 REPRISE PROCHAINE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Devant ces injonctions jugées contradictoires (obligation de construire massivement contre la protection de la biodiversité et des sols), la municipalité avait pris la décision de suspendre l'enquête publique en juin 2025.

La mairie souhaite prendre le temps de l'analyse juridique et de la négociation avec l'État en apportant des réponses et en démontrant que la stratégie raisonnée de la commune n'a pas d'incompatibilité avec les objectifs de la loi. L'objectif est d'éviter que la commune ne soit dénaturée par un urbanisme qui ressemblerait à celui des "villes nouvelles". L'enjeu reste de trouver un équilibre subtil entre le respect de la loi et la sauvegarde de la qualité de vie des Perrotins.

ET MAINTENANT ?

L'adaptation du futur PLU est en cours. Celui-ci devra de nouveau être arrêté en conseil municipal dans les prochains mois. L'enquête publique sera de nouveau soumise à l'avis des partenaires publics associés dont l'État puis rouverte à tous les habitants selon la procédure légale.

VOS QUESTIONS SUR LE LOGEMENT SOCIAL !

LA MAIRIE A-T-ELLE L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX ?

Non, seuls les financeurs des logements ont des droits d'attribution (Bailleur social, État, Région, Action Logement...). Les candidats au logement social déposent un dossier sur une plateforme nationale, qui est présenté anonymement à un jury qui se réunit et attribue selon différents critères (ancienneté, ressources...).

La mairie peut obtenir 20% de l'attribution d'une opération dès lors qu'elle est garante de l'emprunt du bailleur social ou bien bénéficier de droits supplémentaires en la finançant à travers l'amende SRU.

LES PERROTINS ET LES JEUNES DE LA VILLE SONT-ILS PRIORITAIRES SUR LES ATTRIBUTIONS ?

Seules les personnes ayant effectué une demande officielle de logement social via la plateforme nationale d'enregistrement peuvent prétendre à l'attribution d'un logement sans critère d'âge ni de résidence au Perray. La mairie regrette que ces motifs ne permettent une priorité pour obtenir un logement social. Les décisions doivent respecter un cadre légal strict et garantir l'égalité de traitement entre tous les demandeurs.

OÙ EN EST-ON DE LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA VILLE ?

La Ville est pleinement consciente des enjeux liés au logement social et de ses obligations au titre de la loi SRU. A ce jour, 6 opérations de logements sociaux, représentant environ 15 à 20 logements chacune, sont prévues dans différents secteurs de la commune. Il s'agit de projets à taille humaine, mais leur équilibre économique reste plus fragile que les grands programmes.

Dans le contexte budgétaire national actuel, plusieurs financements destinés aux bailleurs sociaux ont été suspendus, ce qui a conduit à la mise en attente de ces opérations. La Ville reste mobilisée afin de pouvoir relancer ces projets. Aucun nouveau projet d'opération de logement social ne se fait sans avoir consulté les riverains au préalable.

COMMENT LA MAIRIE AIDE LES JEUNES PERROTINS À DEVENIR PROPRIÉTAIRES ?

La municipalité aimerait favoriser les opérations pavillonnaires en Bail Réel Solidaire (BRS) qui représentent un réel avantage pour les futurs propriétaires : ils n'achètent que le logement, pas le terrain, qui lui, reste une propriété publique. Ce dispositif permet de réduire bien souvent le prix de 15 à 40 % par rapport au marché et de bénéficier d'une TVA réduite à 5,5 % avec la possibilité de prêt à taux zéro.

Ainsi, ces opérations en BRS permettent de commercialiser prioritairement aux jeunes de la ville des biens à prix réduits, en s'affranchissant de la plateforme d'attribution nationale. Une opération très similaire aux rues du Pont Royal et de Pourras réalisées en 1976 et à la rue du Bien-Aller en 1982.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ÉCOLE DE LA BARANTONNERIE PASSE À L'ÉNERGIE SOLAIRE

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique, la commune étudie la faisabilité d'installer une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur le toit de l'école de la Barantonnerie. Ce projet vise à produire et consommer localement une électricité renouvelable, partagée entre plusieurs bâtiments communaux, dans le cadre d'un dispositif d'autoconsommation collective porté par la commune.



Engagée dans une politique ambitieuse de transition énergétique, la commune du Perray-en-Yvelines souhaite valoriser son patrimoine public et réduire sa dépendance aux énergies fossiles.

Les panneaux solaires, installés sur les toitures de l'établissement, permettront de produire une électricité renouvelable destinée en priorité à l'école. L'électricité produite (environ 100 kWh) sera partagée entre plusieurs bâtiments publics, dans le cadre d'une boucle d'autoconsommation collective.

Le projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), qui encourage le développement de la production locale d'énergie renouvelable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'obtention de subventions à hauteur de 70% des dépenses éligibles. Ces financements permettent à la commune de mener une opération ambitieuse sans alourdir significativement son budget. La mise en service est prévue dans le courant de l'année 2026, après une phase de travaux et de raccordement.

Ce projet structurant illustre la volonté municipale de réduire son empreinte carbone tout en maîtrisant durablement ses dépenses énergétiques.

LA VILLE S'ENGAGE POUR UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE AMBITIEUSE DE SES BÂTIMENTS PUBLICS

Face aux enjeux climatiques et à la nécessité de réduire durablement les consommations d'énergie, la ville a engagé un programme ambitieux de rénovation énergétique de ses bâtiments communaux. Ces actions concrètes s'inscrivent dans une politique globale en faveur de la transition écologique, du confort des usagers et de la maîtrise des dépenses publiques.

DEUX PHASES DE RÉNOVATION DÉJÀ ENGAGÉES

Une première phase de travaux concernera l'école des Platanes et l'école du Pont Marquant. Le lancement des opérations est prévu au deuxième trimestre 2026. Ces travaux porteront principalement sur la modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation, de production d'eau chaude et sur les installations électriques, afin d'améliorer significativement la performance énergétique de ces équipements structurants.

La seconde phase, concernera la crèche ainsi que la Maison des Solidarités. Elle intégrera notamment un important volet d'isolation thermique par l'extérieur, complété par le remplacement des menuiseries extérieures, afin de limiter les déperditions de chaleur et d'améliorer le confort thermique, été comme hiver.

DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS ET RESPONSABLES

L'ensemble de ces projets bénéficie d'un soutien financier conséquent, avec 754 800 € soit 75% de subventions mobilisées pour accompagner la ville dans cette démarche.

Cet appui permet de mener des travaux d'envergure tout en préservant l'équilibre budgétaire communal.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

LE PERRAY RÉCOMPENSÉ POUR SON ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET LA GESTION DURABLE DE SES ESPACES VERTS

Le Perray-en-Yvelines continue de faire rayonner son engagement en faveur du cadre de vie, de la biodiversité et du développement durable. À l'issue du passage du jury départemental du label Villes et Villages Fleuris, notre commune s'est vu attribuer un pétale supplémentaire, portant ainsi sa labellisation à 5 pétales, une reconnaissance forte du travail mené par la municipalité.



De juin à juillet, les membres du jury ont parcouru les Yvelines afin d'évaluer les communes engagées dans cette démarche de valorisation paysagère et environnementale. Ces visites ont permis de mettre en lumière les actions concrètes mises en œuvre par la ville pour embellir l'espace public, renforcer la biodiversité et promouvoir un aménagement durable du territoire.

RÉCOMPENSÉE POUR SES PRATIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Le jury a salué un dynamisme remarquable, visible dans la créativité et la qualité des réalisations, ainsi que l'engagement et la motivation des élus et des équipes techniques, chaleureusement félicités. La commune s'est distinguée par ses pratiques vertueuses : massifs harmonieux, colorés et économes en eau, gestion raisonnée du patrimoine arboré, capacité à réaliser des boutures sans serre et bonne connaissance des sols, développement du paillage et du compost, gazons fleuris, bassin de rétention enterré, ainsi que de nombreux panneaux pédagogiques favorisant la sensibilisation des habitants.

SENSIBILISATION DES HABITANTS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La participation active des habitants et des écoles a également été particulièrement appréciée, tout

comme la richesse des animations proposées : Fête de la nature, actions associatives, ateliers, distribution de compost, paillage et graines. Le jury a aussi souligné les avancées en matière de mobilité douce avec des voies partagées, des pistes cyclables, ainsi que les efforts réalisés en faveur des économies d'énergie, notamment grâce à l'éclairage LED et aux actions de sensibilisation.

Pour poursuivre cette dynamique, le jury recommande notamment d'enrichir la palette végétale par l'introduction de rosiers, d'ajouter une poubelle dédiée aux déchets verts au cimetière, de continuer les projets de réaménagement des routes et de renforcer encore la valorisation des actions auprès des habitants déjà largement impliqués.

EN ROUTE POUR LA 1^{RE} FLEUR

Ce cinquième pétale, « bien mérité » selon le jury, récompense l'excellence de l'engagement de la commune et encourage la poursuite des efforts en faveur du cadre de vie et du bien-être des Perrotins. Fort de ses nombreux atouts, Le Perray-en-Yvelines est désormais prêt à accueillir le jury régional et est encouragé à candidater à l'obtention de la 1^{re} fleur, une reconnaissance supplémentaire qui viendrait couronner cette démarche exemplaire.



Le Maire, entouré de Jean-Louis Baron, son adjoint à l'environnement et aux travaux, le directeur des services techniques et les jardiniers municipaux.

BUDGET 2026

DES INVESTISSEMENTS FORTS SANS HAUSSE D'IMPÔTS

UNE GESTION FINANCIÈRE MAÎTRISÉE
malgré des investissements conséquents

D'AUGMENTATION DES IMPÔTS

AUCUNE AUGMENTATION DE LA DETTE

Le budget 2026 de la commune s'inscrit dans une dynamique d'investissement ambitieuse, tout en maintenant un cap financier responsable, sans augmentation des impôts ni recours à un nouvel emprunt.

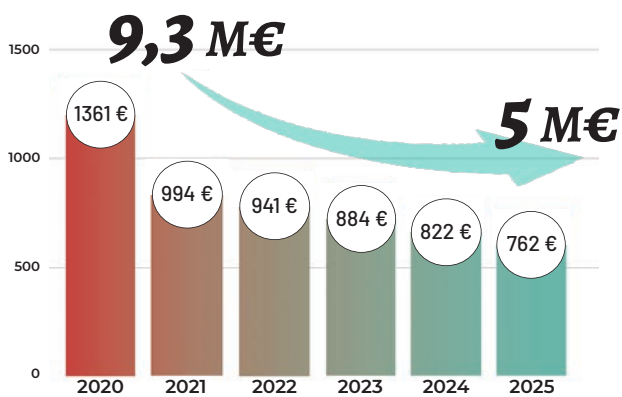
DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS POUR PRÉSERVER VOTRE CADRE DE VIE

En 2026, la commune engage un important programme d'investissements, orienté vers la transition énergétique, les équipements publics et l'amélioration de l'espace urbain.

- **2,7 millions d'euros** sont consacrés à la construction de la Maison des Associations, un équipement central pour la vie locale et le tissu associatif.
- **1,2 million d'euros** sont dédiés à la rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux, dont la crèche, l'école des Platanes, l'école du Pont Marquant et la Maison des Solidarités, afin de réduire durablement les consommations d'énergie.
- La commune poursuit également son engagement en faveur des énergies renouvelables avec un investissement de **110 000 euros** pour des installations photovoltaïques, renforçant ainsi son autonomie énergétique.
- Les travaux de voirie représentent un budget de **350 000 euros**, comprenant la réfection des voiries, l'installation de barrières, des aménagements de mobilier urbain, des actions de signalisation...



Dette par habitant



Les chiffres clés en 2026

8,2 M€
de dépenses de fonctionnement

0 €
de nouvel emprunt

5,4 M€
de projets d'investissements

Une gestion financière maîtrisée au service de l'investissement et des Perrotins

La capacité de désendettement de la ville s'établit à 2 ans environ. Cela signifie qu'en consacrant l'intégralité de son épargne brute au remboursement de sa dette, la commune pourrait apurer son stock de dette en deux exercices budgétaires. Ce niveau traduit une situation financière saine et maîtrisée, plaçant la commune parmi les meilleures gestion-

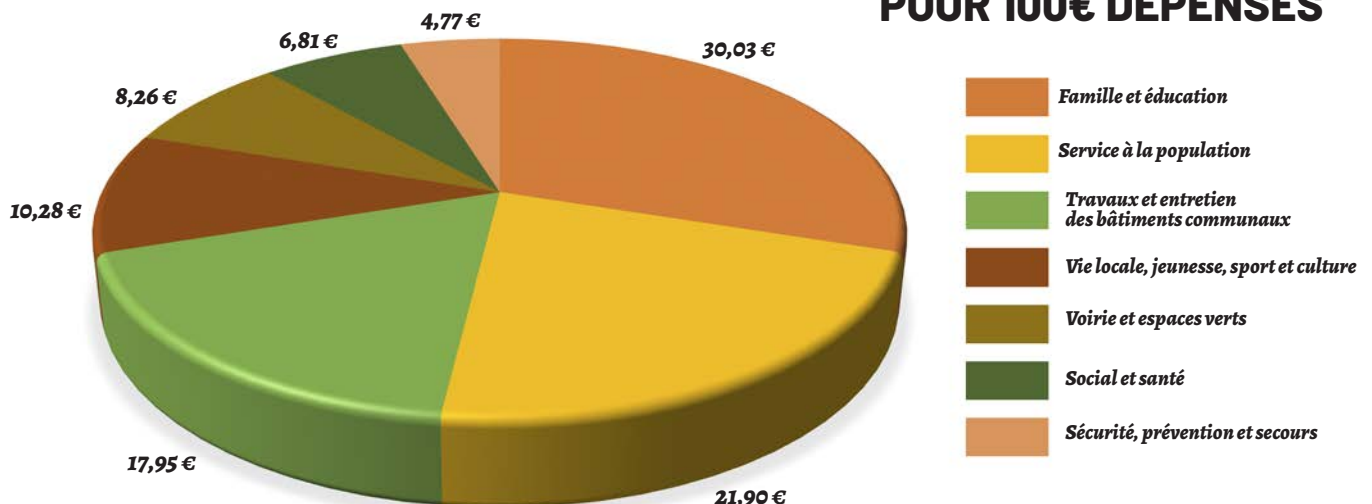
naires de sa strate. Dans cette dynamique financière maîtrisée, la ville bénéficie également d'une **capacité d'investissement multipliée par 4** depuis 2019 ce qui constitue un levier majeur pour l'action municipale. Cette solidité budgétaire permet d'engager davantage de projets structurants sans

compromettre l'équilibre des finances communales. Elle offre la possibilité de renforcer les services publics au bénéfice direct des Perrotins : modernisation et entretien de la voirie, amélioration des équipements publics, rénovation énergétique des bâtiments communaux, aménagements urbains ou encore développement d'infrastructures favorisant la qualité de vie.

Répartition du budget 2026

Dépenses réelles de fonctionnement (hors investissements)

POUR 100€ DÉPENSÉS



Le saviez-vous ? Les dépenses liées aux festivités ne représentent que 0,7% du budget communal.

SÉCURITÉ

DES RÉSULTATS DE L'ACTION MUNICIPALE SALUÉS PAR LA POLICE NATIONALE

La sécurité reste une priorité pour la municipalité. Grâce à la vidéoprotection, au travail de la police municipale et à des actions de prévention renforcées, les cambriolages et les vols de véhicules ont nettement reculé ces derniers mois. Parallèlement, la municipalité poursuit ses efforts pour sécuriser les déplacements des Perrotins, notamment avec l'expérimentation de dispositifs destinés à réduire la vitesse.



LA VIDÉOPROTECTION : UN OUTIL EFFICACE ET DISSUASIF

La sécurité du quotidien constitue une priorité constante pour la municipalité. Depuis plusieurs années, de nombreux moyens ont été déployés afin de prévenir les cambriolages, lutter contre les vols de véhicules et renforcer la tranquillité publique sur l'ensemble de notre village. Ces actions ont été saluées par la Police nationale de Rambouillet avec comme atout majeur la réalisation en 2022 du plan municipal de vidéoprotection. La couverture importante de la commune a permis d'obtenir des résultats significatifs et mesurables. Les chiffres du Perray, fournis par le ministère de l'Intérieur, parlent d'eux-mêmes :

Les cambriolages ont chuté de

57,1 %
en 5 ans,

Les vols de véhicules ont diminué de

33,3 %
sur la même période.

Si la vidéo protection ne résout pas tout, son effet dissuasif continue aujourd'hui un outil précieux pour l'élimination des infractions et l'identification des auteurs. Les lecteurs de plaques d'immatriculation placés à chaque entrée de ville sont des dispositifs de qualité dont peu de communes aux alentours disposent.

LE RÔLE CENTRAL DE NOTRE POLICE MUNICIPALE

La police municipale joue un rôle essentiel dans l'exploitation de ce dispositif de vidéoprotection. Depuis son installation, ce sont plus de 70 réquisitions judiciaires qui ont été traitées, permettant la consultation des enregistrements vidéo dans le cadre d'enquêtes menées par les services de police et de gendarmerie. De nombreux dossiers de vols automobiles, de cambriolages, ou encore de dégradation du domaine public ont pu être réglés grâce à nos images.

368 OPÉRATIONS TRANQUILLITÉ VACANCES RÉALISÉES EN 5 ANS

La police municipale, constituée de 3 agents, agit également en prévention, pour protéger les habitations via l'Opération Tranquillité Vacances.

Soucieuse d'accompagner les habitants, notamment lors de leurs absences prolongées, la municipalité s'est pleinement investie dans ce dispositif et en 5 ans, ce sont 368 opérations qui ont été réalisées par la police municipale :

- passages réguliers aux abords des domiciles signalés,
- surveillance préventive,
- contacts avec les habitants en cas d'anomalie constatée.

Ce service gratuit contribue activement à la prévention

des cambriolages et au renforcement du lien de confiance entre la population et les services municipaux.

Vous partez prochainement en vacances ? Le formulaire d'inscription est disponible sur leperray.fr/secureite ou à l'accueil de l'hôtel de police, 1 avenue de la Gare.

La municipalité poursuit ses efforts afin de garantir un cadre de vie sûr, serein et protecteur, condition essentielle de la qualité de vie de notre village.



VITESSE RUE DE LA MARTINERIE ET RUE DU ROSEAU : L'EXPÉRIMENTATION DES ÉCLUSES SE POURSUIT

L'expérimentation des écluses de la RD61 par le Conseil départemental se poursuit. Depuis la mi-novembre, les écluses provisoires, qui succèdent à l'expérimentation des feux récompenses, permettent de tester des dispositifs concrets pour réduire la vitesse, à un endroit où de nombreux piétons et cyclistes circulent pour rejoindre le centre-ville.

La vitesse excessive constatée sur place a motivé la mise en place d'actions de la ville.

Pour rappel, la municipalité a souhaité ces expérimentations, de concert avec les riverains, après avoir mesuré officiellement la vitesse sur ce tronçon de route départementale.

Les contrôles de vitesse par la police municipale sont réguliers, mais nécessitent un aménagement structurel de la route pour être efficaces sur le long terme.



DES AMÉNAGEMENTS POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Soucieuse d'apaiser les trajets quotidiens des habitants, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes, la ville a déployé plusieurs actions de sécurité routière. Les dispositifs divers ont 3 objectifs :



1. BAISSER LA VITESSE DANS LA VILLE :

- avec la zone partagée à 20km/h rue de Parfond pour une meilleure cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes ;

- grâce aux 4 radars pédagogiques permettant de mesurer la vitesse et les flux quotidiens ;
- par le passage du centre-ville en zone 30 km/h ;
- en créant des écluses en entrée de ville rue du Moulin ;
- par l'expérimentation de la sécurisation d'entrée de ville rue de la Martinerie

2. ORGANISER LE STATIONNEMENT VISITEURS POUR RALENTIR LA VITESSE DE CIRCULATION :

- Chemin du Vieux Moulin ;
- Rue de la Grimace ;
- Rue du Chemin Vert ;
- Petite rue Verte.

3. SÉCURISER LES FLUX DE POIDS LOURDS SUR LA COMMUNE :

- Aménagement des portiques de hauteur sur le pont du chemin des Deux Pavillons ;
- Installation de plateaux ralentisseurs route de Saint-Hubert ;
- Rétrécissement de la rue du Chemin vert pour empêcher l'accès des poids lourds de la zone industrielle vers le centre-ville par la rue de Parfond ou la rue de la Grenouillère.

VOIRIE LA PETITE RUE VERTE BIENTÔT TERMINÉE

La Petite rue Verte illustre concrètement cette volonté municipale d'améliorer le cadre de vie des habitants. Les interventions ont été menées selon un planning prévisionnel rigoureusement tenu. Le chantier est presque terminé. Après des opérations techniques de coordination entre les réseaux aériens et souterrains et la pose des luminaires finalisées en février, il ne reste plus que la phase de mise en enrobé mi-mars et le marquage au sol réalisé fin mars - début avril pour parachever l'aménagement de cette rue.



CADRE DE VIE

LES SERVICES TECHNIQUES PLEINEMENT MOBILISÉS PENDANT L'ÉPISODE NEIGEUX

Les 5, 6 et 7 janvier derniers, la commune a été touchée, comme beaucoup d'autres villes en France, par plusieurs épisodes neigeux successifs, avec des chutes de neige comprises entre 3 et 5 centimètres, atteignant localement jusqu'à 7 centimètres. Face à ces conditions hivernales, les agents des services techniques municipaux ont été pleinement mobilisés afin de garantir la sécurité des habitants et de maintenir des conditions de circulation aussi sûres que possible



Les axes les plus fréquentés de la commune ont ainsi été traités en premier, afin de prévenir les risques d'accidents et de glissades et d'éviter tout engorgement du trafic. Les rues secondaires ont également fait l'objet d'un salage. Toutefois, sur ces voies moins empruntées, le sel est moins brassé par le passage des véhicules, ce qui ralentit naturellement la fonte de la neige.

Afin de renforcer la sécurité des déplacements, la saleuse est intervenue de nouveau dès 6 heures les jours suivants, permettant d'améliorer les conditions de circulation pour les usagers matinaux.

La municipalité remercie l'ensemble des agents des services techniques pour leur engagement, leur réactivité et leur professionnalisme, ainsi que les habitants pour leur vigilance et leur compréhension durant ces épisodes hivernaux.

Dès le début de l'épisode neigeux, la saleuse municipale a été engagée sur les routes ainsi que des épancheurs à sel pour les trottoirs. Contrairement aux idées reçues, une inter-

vention trop en amont est peu efficace : le salage est optimisé lorsque la neige commence à tomber, afin d'assurer une meilleure action du sel sur la chaussée.

DISTRIBUTION DES SACS DE DÉCHETS VERTS

Comme chaque année, la mairie distribue des sacs de déchets verts aux habitants. Rendez-vous le vendredi 20 mars de 14h à 17h et le samedi 21 mars de 10h à 16h, à la Mare au Loup, pour récupérer vos 2 lots de sacs à déchets verts prévus uniquement pour les végétaux. Il ne faudra donc pas intégrer de cailloux, ni de terre ou de plastique dans les sacs. Grâce à la production du service des espaces verts du paillage et du terreau vous sera également proposé gratuitement.

Le 1^{er} ramassage des déchets du SICTOM est prévu le 18 mars.



SPORT

LE PARIS-NICE DE RETOUR AU PERRY

L'année dernière, la ville avait accueilli la 1^{re} étape de la fameuse course cycliste du Paris-Nice. Cette année, les cyclistes feront un bref passage dans la ville le lundi 9 mars. La circulation et le stationnement seront légèrement perturbés.



Le lundi 9 mars, la 84^e édition de Paris-Nice empruntera la route départementale (RD 191), puis la rue de Paris (RD 910), depuis la route de Saint-Hubert en direction de la rue de Chartres (RD 910) dans le centre-ville, avant de poursuivre vers La Perche aux Mares (RD 61).

Le passage de la course est prévu entre 13h35 et 13h40. À cette occasion, la circulation de tous les véhicules sera interdite sur l'ensemble du parcours à partir de 11h30 jusqu'à 14h.

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur l'ensemble du parcours lundi 9 mars de 9h à 14h30.

DES DIFFICULTÉS À PRÉVOIR POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES

Des perturbations de circulation sont donc à prévoir aux abords de l'école des Platanes et de l'école du Pont Marquant ce jour-là, à l'heure du déjeuner. Nous souhaitons vous informer afin que vous puissiez organiser au mieux les trajets pour venir chercher et déposer vos enfants pendant la pause méridienne.

- Les parents pourront **venir chercher leurs enfants en voiture jusqu'à 11h30.**
- Les routes seront **fermées à partir de 12h et ce jusqu'à 14h.**
- **L'accès aux deux écoles sera restreint** pendant le passage des coureurs.
- **Accueil des enfants l'après-midi exceptionnellement à 14h** (au lieu de 13h30).
- Pour éviter les difficultés, il est **possible d'inscrire exceptionnellement les enfants à la cantine.**

Accès possible à l'école du Pont Marquant uniquement :

- par la **Petite rue Verte,**
- ou par la **rue des Enfants.**

La rue des Séquoias via la rue de Chartres sera fermée pendant la course.

• **Aucun impact prévu pour l'école de la Barantonnerie.**
Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération afin que la journée se déroule dans les meilleures conditions pour tous.

SOLIDARITÉ



Le transport solidaire à la demande

Afin de faciliter le quotidien des personnes fragiles, la municipalité a mis en place, depuis 2023, un service de transport solidaire à la demande. Ce dispositif permet d'accompagner les habitants dans leurs déplacements essentiels, au sein de la commune.

En quoi consiste ce service ?

Le transport à la demande est un service gratuit, réservé à des déplacements exclusivement sur la commune.

Il peut être utilisé pour :

- des rendez-vous médicaux (pôle médico-social, praticiens indépendants),
- des démarches administratives (mairie, poste, banques),
- des visites au cimetière,
- des rendez-vous du quotidien (coiffeur...),

- ou encore pour faire ses courses (marché, supermarché, pharmacie...).

Qui peut en bénéficier ?

Ce service s'adresse aux seniors qui ont des difficultés de déplacement et aux personnes à mobilité réduite.

Quand le service est-il proposé ?

À ce jour, Le transport est assuré le vendredi matin, de 9h à 12h (hors jours fériés).

Comment réserver ?

La réservation est obligatoire, au plus tard 48 heures à l'avance, par téléphone au 07 64 17 05 06.

Lors de l'appel, l'usager devra préciser :

- l'adresse de prise en charge,
- l'adresse de dépose,
- ainsi que l'horaire du rendez-vous si nécessaire.

DICTÉE DES SÉNIORS

Lundi 16 mars et lundi 13 avril
14h15 - 17h

Salle de réunion de la Maison des Solidarités

> Entrée libre



CONFÉRENCE PHOTO REPORTAGE

« La Vendée, histoire et traditions »

Présentée par Didier FAGET

Vendredi 10 avril / 14h30 - 16h30

Salle des Granges

> Entrée libre



BUS JOB INSERTION ET SOCIAL

Vendredi 27 mars et vendredi 24 avril / 10h - 17h

Parking du Champ de Foire

> Entrée libre



France Services

L'aide aux démarches administratives est déjà incontournable



Depuis décembre 2024, le dispositif France Services est installé à la Maison des Solidarités. Objectif : simplifier les démarches administratives et offrir un accompagnement humain de proximité aux habitants du territoire. Un an après son ouverture, le constat est sans appel : France Services répond à un vrai besoin.

DES CHIFFRES QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

Entre le 1^{er} décembre 2024 et le 31 décembre 2025, ce sont 1 443 démarches qui ont été réalisées, soit près de 7 accompagnements par jour.

Les usagers viennent :

- sans rendez-vous (628 visites),
- sur rendez-vous (577),
- par téléphone ou pour une simple information.

UN GUICHET UNIQUE POUR DE NOMBREUSES DÉMARCHES

Grâce à la présence de deux conseillères France Services formées, les habitants peuvent être accompagnés sur de nombreuses démarches essentielles : retraite, carte Vitale, CAF, impôts, permis de conduire, carte grise, France Travail, France Renov', chèque énergie, Point Justice, identité numérique... Autant de démarches souvent complexes, désormais accessibles localement et avec un accompagnement personnalisé.

Les demandes concernent principalement :

- l'assurance retraite,
- le ministère de l'Intérieur / France Titres,
- l'assurance maladie,
- la CAF et les finances publiques.

UN SERVICE UTILISÉ BIEN AU-DELÀ DE LA COMMUNE

France Services profite d'abord aux habitants du Per-ray-en-Yvelines, qui représentent **45 % des usagers**, mais il bénéficie aussi largement aux communes voisines : Rambouillet, Les Essarts-le-Roi, Saint-Léger-en-Yvelines, Les Bréviaires, Auffargis, et bien d'autres.

FRANCE SERVICES : UN RÉFLEXE À ADOPTER

Gratuit, confidentiel et ouvert à tous, France Services est là pour faciliter l'accès aux droits, lutter contre les difficultés numériques et éviter des déplacements inutiles.

➔ Une question administrative ?

Un doute sur une démarche en ligne ?

France Services est là pour vous accompagner.

Infos pratiques

- Maison des Solidarités - 5 rue de l'Église
- Tél. : 01 89 29 91 93
- franceservices@leperray.fr

Horaires

➤ Sans rendez-vous

Lundi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h45 / 14h - 17h

Mardi et mercredi : 8h30 - 11h45

BUREAU MOBILE ÉTINCELLE

Une écoute pour les femmes victimes de violences



Lundis 23 mars, 27 avril et 25 mai
Champ de Foire - de 10h à 12h

L'Étincelle et son bureau mobile est un dispositif départemental qui traverse le territoire yvelinois pour écouter, orienter et accompagner les femmes victimes de violences ou ayant été victimes de violences. L'accueil se fait de façon anonyme et gratuite par un travailleur social.

> Avec ou sans rendez-vous

> Contact : 06 10 407 407
etincelle@chrs-equinoxe.fr

PETITE ENFANCE

IL RESTE ENCORE DES PLACES À LA MICRO-CRÈCHE LES BEBIDOUX

La nouvelle micro-crèche privée, Les Bébidoux, a ouvert ses portes le 5 janvier 2026 au Perray-en-Yvelines. Située dans une maison entièrement rénovée par la municipalité et située rue du Roseau, la structure peut accueillir 12 enfants encadrés par une équipe de quatre professionnelles – une directrice-infirmière, trois auxiliaires de puériculture et éventuellement une apprentie (ou agent polyvalent) – toutes passionnées par la petite enfance.



Âgés de deux mois et demi jusqu'à leur scolarisation, les enfants accueillis aux Bébidoux disposent d'une section commune de près de 90 m² avec un coin lec-

ture, d'un espace de jeux et d'un coin motricité. La crèche dispose également de deux dortoirs, d'une buanderie, d'un office pour réchauffer les repas des enfants, d'une salle de pause pour le personnel, d'un bureau de direction, d'espaces de stockage et d'un local poussettes.

FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ÉVEIL SENSORIEL DES TOUT-PETITS

L'équipe met un point d'honneur à favoriser l'autonomie et l'éveil sensoriel des tout-petits : (potager, communication gestuelle associée à la parole, activités culrurale autour de la lecture, kamishibai (théâtre japonais...)).

DES TEMPS D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE AVEC LES PARENTS

Les Bébidoux mettent aussi l'accent sur le partage et la communication avec les parents avec des moments d'échanges : mise en place de cafés des parents ou encore d'ateliers parents-enfants.

Il reste encore des places disponibles... Pour inscrire votre enfant, rendez-vous sur le site creche-le-perray.fr ou contactez Lydie Duchon par mail à contact@lesbebidoux.fr ou par téléphone au 06 88 39 99 96.

PÉRISCOLAIRE

Inscription à l'ALSH :

> pour les vacances de printemps

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'ALSH pour les vacances de printemps (du 18 avril au 3 mai), les inscriptions seront ouvertes **du 9 au 22 mars** via le portail famille.

De plus dans le cadre de la rentrée scolaire 2026-2027, les préinscriptions aux prestations (cantine, périscolaire midi et soir et ALSH) se feront du **1^{er} au 30 avril** toujours via le portail famille.

> pour les vacances d'été

Les inscriptions auront lieu **du 20 avril au 17 mai**

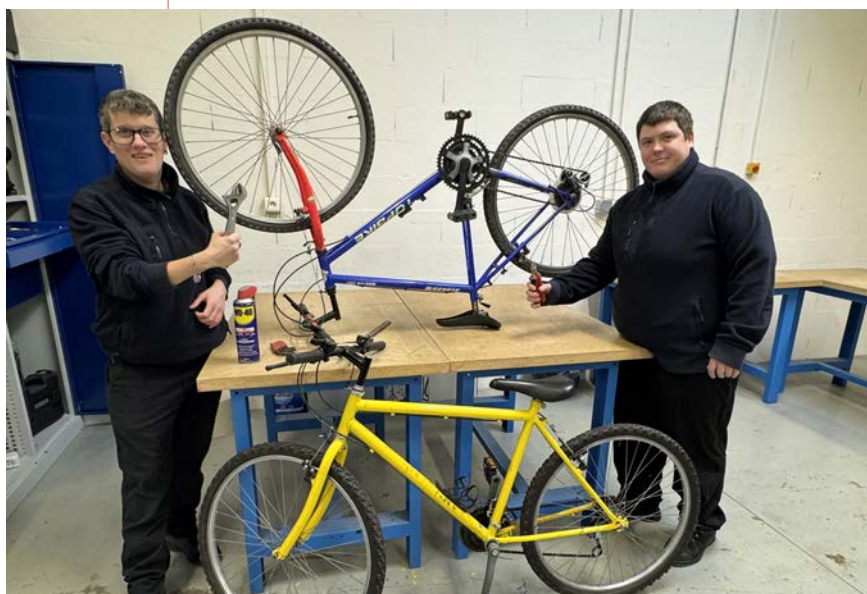
Infos : Service scolaire

Mail : scolaire@leperray.fr



UN ATELIER DE RÉPARATION DE VÉLOS À L'ESAT

Depuis janvier 2026, l'ESAT du Perray a ouvert un atelier de réparation de vélo qui conjugue insertion professionnelle, développement durable et service de proximité. Un projet ambitieux et innovant, pensé comme un véritable lieu d'apprentissage, d'autonomie et de rencontre avec le public.



Installé au cœur de la structure, l'atelier propose la réparation de vélos pour les particuliers, dans une logique d'économie circulaire. L'atelier fonctionne en partenariat avec Rebicyclette, basée à Richebourg, qui accompagne la montée en compétences des travailleurs de l'ESAT. Les 6 salariés volontaires en situation de handicap issus de différents pôles (espaces verts, conditionnement, entretien des locaux...) ont été formés aux différentes techniques de réparation et d'entretien : freins, dérailleurs, pneus, diagnostics de pannes... Une formation concrète, directement appliquée, qui leur permet de développer un véritable savoir-faire professionnel.

FAVORISER L'AUTONOMIE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Au-delà de la technique, l'atelier vélo est aussi un lieu d'échange et de transmission. « *L'objectif principal de cet atelier est de favoriser*

l'autonomie des travailleurs. Nous souhaitons que ce soient eux qui gèrent seuls l'ensemble de l'activité (accueil du public, réalisation des devis gratuits, gestion des stocks, réparations, organisation du planning... », précise Caroline Chéron, responsable du développement commercial de la structure. À terme, nous souhaiterions offrir un service de réparation de vélos électriques, afin de répondre aux nouveaux usages mais aussi proposer un service de transport pour récupérer ou déposer les vélos qui nous sont confiés par les particuliers. »

DES TARIFS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Pour les particuliers, ce service est très favorable car les tarifs des prestations défont toute concurrence : lubrification de chaînes (3€), réglage des freins + dérailleur (20€ + pièce), changement de chambre à air ou de patins de frein (6€ + pièce),

changement de câbles de frein ou dérailleur (7€ + pièce), révision simple (30€) ou complète (40€).

« *C'est très intéressant pour nous car on apprend plein de choses et ça nous permet de développer notre autonomie* », se réjouit Fanny. On a appris qu'il existait différentes tailles de chambres à air », ajoute Elvina.

L'atelier de réparation de vélos accueille les habitants aux horaires d'ouverture de l'ESAT : le lundi et le vendredi, de 9h à 15h, et le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h à 16h30. L'ESAT propose également depuis récemment un service de dépôt de colis (Relais Colis, GLS, DHL). Les particuliers peuvent également profiter des services d'entretien de locaux et de pressing à des tarifs très avantageux.

Infos :

**ESAT - 1 allée des Grèbes
78610 Le Perray-en-Yvelines
Renseignements : 06 89 88 82 17
ou sur la page Facebook
et le compte Instagram de l'ESAT
du Perray.**



L'ACTUALITÉ DE VOS ASSOCIATIONS

Jardins familiaux

Si vous avez la main verte, inscrivez-vous à l'Association

L'association des Jardins Familiaux du Perray-en-Yvelines, en convention avec la ville, gère :

- l'attribution des 25 jardins à caractère social,
- l'entretien des parties communes,
- veille du bon usage dans le respect du règlement.

Vous aimez le jardinage...

Vous disposez de 2 à 5 h/semaine d'avril à septembre...

Alors, contactez-les !

Contact

Courrier : AJFPY, Mairie - 78610 Le Perray-en-Yvelines

Mail : lesjardinsduperray@laposte.net



« Duo sur canapé »

Nouvelle comédie des Am'acteurs

Les Am'acteurs du Perray vous propose une nouvelle comédie à découvrir à la Mare au Loup, samedi 18 avril à 20h30 et dimanche 19 avril à 15h, « Duo sur canapé ».

Voici le pitch de la pièce de théâtre : Jacqueline, dentiste, est depuis une vingtaine d'années la fidèle épouse de Bernard, lequel exerce le métier d'avocat. Tous deux ont installé leur cabinet respectif dans leur appartement et sont secondés par un valet discret et efficace, Victorine. A l'aube de la quarantaine, le couple, qui décide de se séparer, ramène leur amant et maîtresse dans l'appartement.

Infos pratiques

- **Samedi 18 et dimanche 19 avril à 15h**
Salle des fêtes de la Mare au Loup
- **Tarif : adulte 18 € - enfants gratuit**
- **Renseignements et Réservation :**
06 25 34 67 43 ou par mail
lesamacteurs@gmail.com



Agir pour notre environnement érite un guide sur les arbres remarquables

Vous connaissez Agir pour notre environnement grâce aux nombreux événements organisés, comme les rallyes, conférences, sorties nature, trocs de plantes et graines, ateliers nichoirs, greffe... Mais l'association travaille aussi sur des projets moins visibles, comme les inventaires biodiversité (plantes, mares, arbres...) qui ont fait notamment l'objet de contributions pour le PLU. Ce long travail leur a permis d'ériter un très beau livre : **le Guide des arbres remarquables du Perray-en-Yvelines !**

Cet ouvrage met en lumière plus de 45 arbres remarquables, témoins vivants de l'histoire de la commune et de la biodiversité.

Richement documenté, le guide vous fait découvrir les différentes essences, leurs caractéristiques, leurs singularités et leur localisation. Organisé par secteurs, il se lit comme une invitation à la promenade, au fil de balades découvertes.

Découvrez des extraits sur le site et pré-commandez-le en ligne sur : arbres.agirperray.org

Plus d'infos : contact@agirperray.org

ATELIER DE GREFFES D'ARBRES FRUITIERS

L'association propose également un atelier greffe d'arbres fruitiers avec un spécialiste du domaine, samedi 21 mars, de 14h30 à 16h30. Les greffes n'auront plus de secrets pour vous ! Vous repartirez avec les arbres que vous aurez greffés.

- **Ouvert à tous**
Participation de 5€ / greffon



Épi-Plette : l'épicerie participative du Perray

Créée en 2019, Epi-Plette est une épicerie associative et participative qui réunit près de 200 habitants autour d'une alimentation locale, durable et responsable. Auto-gérée par ses adhérents, elle privilégie les circuits courts et le lien direct avec les producteurs.

Chaque semaine, l'épicerie propose des produits frais et secs, majoritairement bio ou issus de l'agriculture raisonnée, ainsi que des produits d'hygiène de base. Plus qu'un lieu de courses, Épi-Plette est aussi un espace convivial favorisant les échanges et les animations locales.

Retrouvez-les un samedi matin dans leur local à la Mare au Loup à droite de la médiathèque.

Contact

contact@epiplette.fr

L'Orchestre d'Harmonie du Perray vous invite à son concert de printemps

Le 10 janvier, l'orchestre d'Harmonie du Perray s'est produit sur la scène de la salle des fêtes de la Mare au Loup. La Société Musicale du Perray remercie l'ensemble vocal Mosaïque d'avoir accepté de chanter pour la 1^{re} partie de ce concert. Leur morceau commun a été un beau moment de joie et de partage avec la chanson « Un autre monde » du groupe Téléphone.

Après ce premier opus, l'association aura le plaisir de vous retrouver en compagnie de l'école de danse de l'Elan, les 8 et 9 mai 2026, à 20h30 salle des fêtes. Le thème de ce concert sera « Les musiques de danse », programme tonique et joyeux. Conduites par leur professeure Jessica Ginard, une soixantaine de danseuses évolueront sur la scène de la salle des fêtes de la Mare au Loup. Jessica et Sébastien, le Chef d'orchestre, ont prévu plusieurs morceaux communs, avec un final endiablé.

Infos pratiques

- **Vendredi 8 et samedi 9 mai**
- **À 20h30**
Salle des fêtes de la Mare au Loup
- **Participation au chapeau**
- **Réservation obligatoire :**
www.smpy.fr dès mi-avril



THÉÂTRE - EXPOSITIONS SPECTACLES



ADOS SUR TIKTOK, PARENTS QUI DÉBLOK

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la ville du Perray-en-Yvelines vous invite à découvrir une comédie aussi délirante que pertinente, qui pose un regard drôle et universel sur les relations parfois explosives entre adolescents et parents.

À l'adolescence, la communication se transforme : on grogne plus qu'on ne parle, le Wi-Fi semble avoir remplacé le cerveau et le téléphone devient une extension de la main... Quant aux parents, ils tentent tant bien que mal de survivre à cette période mouvementée. Les parents de Zoé et Léo pensaient être prêts, mais ils vont vite découvrir que vivre avec des ados, c'est un peu comme apprivoiser des animaux sauvages : imprévisible, bruyant et parfois périlleux ! Cette création originale, pleine d'autodérision et de situations cocasses, pourrait bien rappeler à chacun des scènes familiales de la vie quotidienne.

Un spectacle à partager en famille, entre rires et clins d'œil complices.

- **Samedi 7 mars à 20h**
Salle des fêtes de la Mare au Loup
14 rue de Houdan - 78610 Le Perray-en-Yvelines
Tarif adulte : 15 € - moins de 15 ans : 5 €

Infos et réservation

billetweb.fr/ados-sur-tiktok-parents-qui-deblok4



MATHIEU DES LONGCHAMPS en concert à la Mare au Loup

Le vendredi 10 avril 2026, la salle des fêtes de la Mare au Loup vibrera au son de la voix singulière de Mathieu des Longchamps, artiste dont la poésie musicale séduit un public de plus en plus large. Pour cette date exceptionnelle, le concert sera précédé de la projection de son film « Retour à Colonia, une autre histoire de vie », une œuvre intimiste et touchante.

Un voyage entre deux rives

Mathieu des Longchamps, qui a grandi entre Paris et l'Amérique latine, tisse dans ses chansons un pont entre cultures et émotions. Ses textes, teintés d'une douce mélancolie, racontent des fragments de vie, des rencontres, des moments suspendus qui nous ramènent à nos propres souvenirs.

Une soirée à ne pas manquer

La projection de « Retour à Colonia, une autre histoire de vie » ouvrira la soirée, offrant au public un regard plus intime sur le parcours de l'artiste, ses voyages...

Puis le concert viendra prolonger l'émotion dans un format acoustique et sensible à l'image de son univers.

Infos et réservation

- **Vendredi 10 avril**
Ouverture des portes à 19h
Diffusion du film à 20h suivi du concert à 21h
Salle des fêtes de la Mare au Loup,
14 rue de Houdan - 78610 Le Perray-en-Yvelines
- **Tarif adulte : 15 € - moins de 15 ans : 5 €**
- **Réservation : <https://www.billetweb.fr/concert-mathieu-des-longchamps>**



LE SALON DES ARTS DU PERRAY-EN-YVELINES revient sous le signe de la couleur et de l'émotion

Le Salon des Arts du Perray-en-Yvelines fera son grand retour du 28 mars au 5 avril 2026, à la salle de la Mare au Loup, confirmant son statut de rendez-vous culturel incontournable dans les Yvelines. Cette 33^e édition s'annonce riche et inspirante, placée sous le thème évocateur : « Couleur, reflet de nos émotions ».

Pendant 9 jours, La Mare au Loup accueillera une centaine d'artistes aux univers variés (peintres, sculpteurs, photographes et plasticiens), invités à explorer la couleur comme langage sensible, capable de traduire sentiments, souvenirs et états d'âme.

UNE PLACE PARTICULIÈRE POUR LES JEUNES TALENTS

Les jeunes talents ne seront pas en reste pour présenter leurs œuvres collectives ou individuelles. Ainsi, les écoles perrotines, l'accueil de loisirs et l'Accueil Jeunesse proposent chaque année leurs réalisations toutes plus créatives les unes que les autres.

Le Salon des Arts accorde cette année encore une place particulière aux **jeunes talents participant à titre individuel**. Ces artistes émergents, souvent au début de leur parcours, profitent de cet événement pour présenter leurs premières œuvres au public.

L'INVITÉE D'HONNEUR : NATHALIE DUMONTIER

L'édition 2026 sera également marquée par la présence de **Nathalie Dumontier, artiste peintre et sculptrice**, choisie comme **invitée d'honneur**. Son travail, reconnu pour sa force expressive et son dialogue subtil entre effets et matières, occupera une place centrale au sein du Salon.

Infos

Ouvert tous les jours de 14h à 18h

Salle de la Mare au Loup - 14 rue de Houdan - 78610 Le Perray-en-Yvelines



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« EXTRA-DIMENSIONNEL » Les frères Jarry vous transportent dans une autre dimension avec leur spectacle

Après avoir enflammé la Mare au Loup l'année dernière avec leur spectacle musical « Queen / Elton », les frères Jarry emmènent, cette fois-ci, les enfants dans une autre dimension ! Dans leur précédent spectacle, le Professeur S'Cool et le Docteur Thomas Jefferson Jarry surgissaient de 1989 à bord de leur machine à voyager dans le temps. Pour cette nouvelle saison, l'incroyable duo scientífico-rock'n roll vous entraîne dans une aventure inédite : la découverte d'un mystérieux portail menant vers une autre dimension !

Un spectacle plein d'humour, de musique et d'effets spéciaux, avec sur scène...une soucoupe volante !

➤ **Mercredi 22 avril à 16h30**

**Salle des fêtes de la Mare au Loup, 14 rue de Houdan
78610 Le Perray-en-Yvelines**

➤ **Tarif adulte : 10 € - moins de 15 ans : 5 €**

Infos et réservation

<https://www.billetweb.fr/extra-dimensionnel>

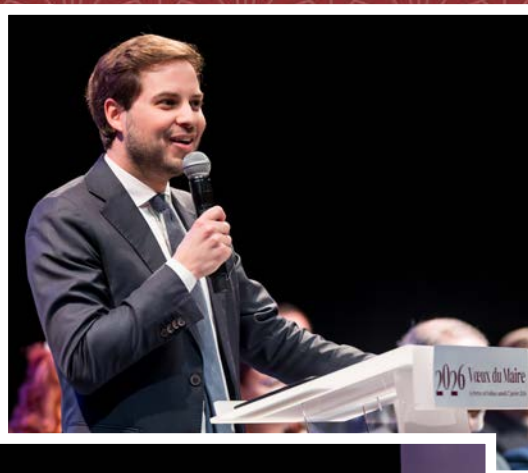


RETOUR SUR...

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2026

Samedi 17 janvier, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux 2026. L'occasion pour le maire et les élus du Conseil municipal de revenir sur les actions municipales réalisées en 2025 et de souhaiter une très belle année 2026 à tous les Perrotins, aux représentants d'associations et à toutes forces vives de la ville.

A la fin de la cérémonie, le Maire et le Président du Sénat, Gérard Larcher ont chacun remis une distinction à un habitant (la médaille de la ville et la médaille de bronze de la présidence du Sénat), un jeune Perrotin de 19 ans, qui, par son courage a arrêté, en 2024, un braqueur qui tentait de s'emparer de la caisse du Petit Casino de la Ville et a mis en fuite les autres malfaiteurs. Grâce à lui et aux caméras de vidéoprotection, les voleurs ont pu être interpellés. Bravo à lui pour cet acte de bravoure !



Les élus du Conseil Municipal des Jeunes.



La cérémonie s'est poursuivie par une soirée dansante.



Le maire, entouré des élus du conseil municipal, du président du Sénat, Gérard Larcher, du président de la communauté d'agglomération, Thomas Gourlan et de Clarisse Demont, conseillère départementale.



Le président du Sénat, Gérard Larcher.

Bravo à notre jeune karatéka !

Le 18 janvier, Olivier Minot-Vincent, adhérent de l'ESP Karaté, a réalisé une très belle performance lors du championnat des Yvelines combat -45kg qui s'est déroulé à Coignières. Il termine à la 2^e place et avec un titre de vice-champion des Yvelines. Ce podium le qualifie pour le championnat Île-de France.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour la suite de la compétition !



Merci à la FCPE pour sa générosité !

Grâce à la vente des gâteaux des parents d'élèves, lors du dernier marché de Noël du Perray, la FCPE a remis près de 500€ au profit de l'école maternelle du Pont Marquant. Et avant Noël, trois voitures du Secours Populaire du Perray ont été remplies de jouets, grâce aux dons des enfants dans les écoles. Deux belles actions solidaires rendues possibles grâce à la générosité des Perrotins !

Ambiance conviviale à la galette des séniors

Le CCAS de la ville du Perray-en-Yvelines a eu le plaisir de convier les séniors, le 8 janvier, pour un après-midi festif placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Autour d'une délicieuse galette, les 240 participants ont savouré un moment convivial, rythmé par la musique et la danse. Rires, échanges et pas de danse ont animé cet après-midi chaleureux, très apprécié de tous.

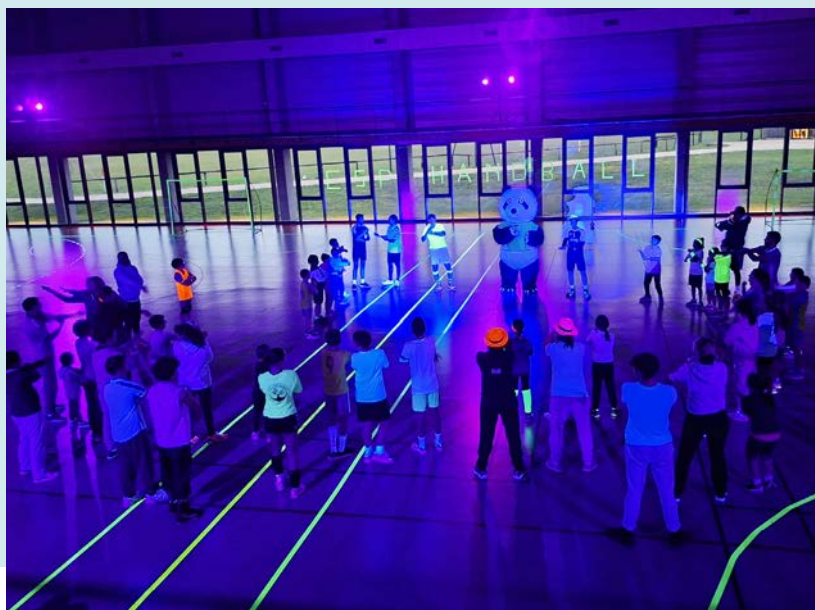
Un grand merci aux séniors pour leur présence et leur enthousiasme, ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à la réussite de ce bel événement.



Une soirée fluo avec la section Handball de l'ESP

Pour démarrer l'année 2026, les quelque 200 adhérents de la section Handball de l'ESP se sont retrouvés, samedi 10 janvier, au gymnase du Roseau, pour la soirée et une partie de la nuit autour d'un handflu.

Au programme : maquillages et tatouages fluorescents pour petits et grands, tournoi amical de handball en nocturne sous lumières noires et en musique. Pour compléter, une tartinette géante pour se restaurer, le tout avec la présence de la mascotte Panda. Un grand merci à tous les bénévoles du club qui ont permis ce bel événement et à DJ Cédryk pour l'animation musicale.



Le loto des enfants a fait le plein !

Le 16^e loto des enfants, organisé par l'association Le Perray Patrimoine et Culture (LPPC), le dimanche 25 janvier à la Mare au Loup, a rencontré un vif succès et une fréquentation exceptionnelle.

Bravo à Adel de l'école maternelle du Pont Marquant qui a remporté le gros lot, la console de jeu Nintendo Switch avec le jeu Mario Kart Deluxe. Et félicitations aux autres gagnants (Théo, Laurène, Nora, Marius, Elena, Camille, Martin, Eleonor et Ezio). Les trois écoles du Perray recevront chacune une dotation issue de la recette du loto au bénéfice de l'ensemble des élèves.

L'association tient à remercier les généreux donateurs (entreprises, commerçants...) pour leur contribution aux lots.

Un mardi gras de fête pour nos séniors

Salle comble lors du goûter-cabaret des séniors. Plus de 200 personnes sont venues profiter d'un après-midi festif à la salle des fêtes de la Mare au Loup. Nos aînés ont pu profiter du spectacle du cabaret La chouette intitulé « 10 ans déjà », d'une démonstration d'un duo de contorsionnistes et d'équilibristes, Des Articulés, finalistes de l'émission « La France a un incroyable talent », et d'un goûter.





L'AGENDA

MARS-AVRIL



SAMEDI 7 MARS

- **Départ du cortège à 14h30**
depuis le Parc municipal en direction
du bois Saint-Jacques
- **Ouvert à tous**

Venez déguisés et défilez pour le carnaval !

Comme l'année dernière, la ville organise un carnaval des enfants, samedi 7 mars. Les festivités débuteront par un défilé costumé dans les rues de la ville, avec en tête de cortège le bonhomme carnaval, confectionné par les enfants et les animateurs de l'ALSH. La parade s'élancera du Parc municipal pour rejoindre le bois Saint-Jacques* où diverses animations attendront les enfants et leurs familles. Contrairement à la tradition, il a été décidé de ne pas brûler Monsieur Carnaval mais plutôt de le fleurir pour symboliser l'arrivée du printemps. Vous êtes donc invités à venir avec des fleurs, naturelles ou en papier, afin de le décorer. Au programme également : un spectacle de magie avec un magicien professionnel, un sculpteur de ballons, un stand de maquillage et un goûter offert par la municipalité. Venez nombreux et déguisés !

**En cas de mauvais temps, le défilé sera annulé et les animations auront lieu dans le parc de l'ALSH (35 rue de Chartres).*

DIMANCHE 5 AVRIL

- **De 10h à 12h**
- **Parc municipal**
- **Entrée libre**

À la chasse aux œufs de Pâques !

Le dimanche 5 avril, de 10h à 12h, la Ville du Perray-en-Yvelines organise sa traditionnelle chasse aux œufs de Pâques dans le parc municipal.

Cet événement festif et convivial invite les jeunes perrotins, munis de leur panier, à venir chercher des œufs colorés disséminés dans le parc. En échange des œufs récoltés, chaque petit gourmand se verra remettre un sachet de chocolats.

Au-delà de la simple récolte d'œufs, cette animation est aussi l'occasion de célébrer l'arrivée du printemps.





L'AGENDA

MARS-AVRIL

SAMEDI 7 MARS

- À 20H
- Salle des fêtes de la Mare au Loup
14 rue de Houdan
78610 Le Perray-en-Yvelines
- Tarif adulte : 15 € - moins de 15 ans : 5 €

Tik Tok, parents qui déblok

Théâtre Ados. [Voir p 24](#)

Renseignements et réservations :

<http://billetweb.fr/ados-sur-tiktok-parents-qui-deblok4r>



LUNDI 9 MARS

- De 14h45 à 19h15
- Salle des fêtes de la Mare au Loup

Don du sang

Sur RDV sur dondesang.efs.sante.fr



VENREDI 20 MARS

- De 14h à 17h

SAMEDI 21 MARS

- De 10h à 16h
- Espace de la Mare au Loup

Distribution des sacs de déchets verts

Pensez bien à vous munir d'une pièce d'identité.

SAMEDI 14 MARS

- De 10h à 18h
- Galerie d'Auchan

Une jonquille contre le cancer

Cette année encore, le CCAS, l'association Présence et les jeunes du CMJ participeront à cette campagne nationale de mobilisation et d'appel aux dons. Les bénéfices des différents objets artisanaux et fleurs que vous retrouverez sur leur stand iront à l'institut Curie.

Informations :

therese.herve78@gmail.com / mjpeter@leperray.fr



SAMEDI 28 MARS

- De 14h30 à 17h30
- RDV sur la place de la mairie à 14h30

Nettoyage de printemps

Associations, élus et habitants sont invités à participer à des actions de ramassage des déchets, d'entretien des espaces verts et de sensibilisation à la propreté urbaine.

Une collation sera offerte pour les enfants

DU 28 MARS AU 5 AVRIL

➤ Salle des fêtes de la Mare au Loup



Salon des Arts

Venez admirer les créations de nombreux artistes (peintres, sculpteurs, photographes) de cette 32^e édition sur le thème « Couleur, reflet de nos émotions ».

Voir p 25

VENDREDI 10 AVRIL

➤ À 20h

➤ Salle des fêtes de la Mare au Loup

Mathieu des Longchamps Concert

➤ **Tarif adulte** : 15 €
moins de 15 ans : 5 €

Ouverture des portes à 19h

Diffusion du film à 20h suivi du concert à 21h. *Voir p 24*

Renseignements et réservations :

<https://www.billetweb.fr/concert-mathieu-des-longchamps>



SAMEDI 11 AVRIL

➤ À 20h

➤ Salle des fêtes de La Mare au Loup

André Minvielle Concert

➤ **Entrée libre**

Assistez au concert de ce chanteur, batteur, scatteur, rappeur et infatigable explorateur des langues

En partenariat avec Rambouillet Territoires.



SAMEDI 18 AVRIL

➤ De 10h à 18h

➤ Galerie d'Auchan

Collecte alimentaire pour animaux

Le Conseil Municipal des Jeunes organise une collecte pour soutenir les associations qui recueillent et prennent soin des animaux abandonnés ou en refuge

Informations :

au 06 69 09 55 59 ou jeunesse@leperray.fr



MERCREDI 22 AVRIL

➤ À 16h30

➤ Spectacle jeune public

➤ Salle des fêtes de la Mare au Loup

« Extra-dimensionnel »

Les frères Jarry vous transportent dans une autre dimension avec leur spectacle

Voir p 25

➤ **Tarif adulte** : 10 € - moins de 15 ans : 5 €

Renseignements et réservations :

<https://www.billetweb.fr/extra-dimensionnel>



DIMANCHE 26 AVRIL

➤ À 11h

➤ Au cimetière

Commémoration de la journée des déportés

La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié en mairie, salle des mariages.

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 MAI

➤ À 20h30

➤ Salle des fêtes de la Mare au Loup

Concert de printemps SMPY

La Société Musicale du Perray organise son concert de printemps. *Voir p 23*



LES RECOMMANDATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE



NOS COUPS DE CŒUR

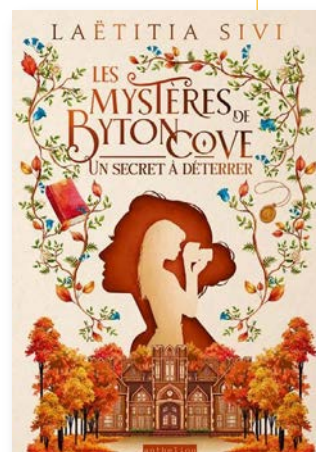
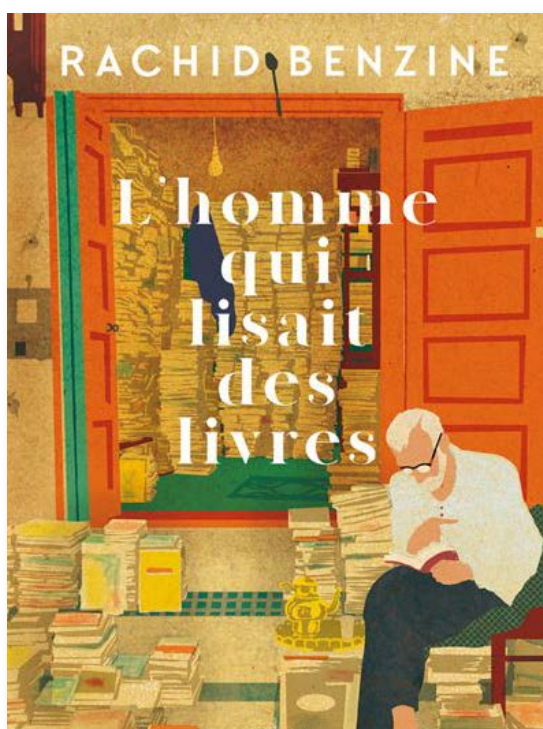
ADULTES

L'homme qui lisait des livres

Rachid Benzine, Julliard 2025

Un journaliste s'apprête à photographier un vieil homme devant sa librairie au cœur de Gaza. Mais, l'homme l'interpelle avant d'accepter la prise de vues, lui demandant d'écouter d'abord son histoire, de le connaître, de l'apprécier, de l'aimer peut-être. Ensuite, il pourra appuyer sur le déclencheur.

Un livre pudique, sensible et passionnant.



ADOS

Les Mystères de Byton Cove : un mystère à déterrer

Laetitia SIVI, Fleurus 2025

À la mort de sa grand-mère « Grandma Rose » Ruby part étudier au Margaret College dans le Massachussets... Elle est accueillie par la responsable des étudiants internationaux Heather Perri qui veillera sur elle. Ruby a fait la promesse à Rose de déposer un médaillon sur la tombe d'Emily Nolan qui lui a jadis sauvé la vie.

Aidée de ses trois amis et de Charles dont elle vient de faire la connaissance, Ruby enquête, parfois au péril de sa vie, sur le passé des 5 amies de Rose et ce qui les lient à Samuel... Ils recherchent le manuscrit du livre écrit par Samuel et qui vaudrait des millions... Mais est-ce lui qui l'a écrit ? Emily est-elle l'assassin de Samuel ? Qui est vraiment sa grand-mère....

À partir de 12 ans.

Boîte retours

Pour rappel, une boîte de retour des documents est à votre disposition à l'arrière de la médiathèque, côté Mare au Loup. Accessible en dehors des horaires d'ouverture, elle permet à chacun de restituer facilement livres, revues ou autres supports empruntés, en toute simplicité.

Par ailleurs, nous souhaitons profiter de cette occasion pour féliciter chaleureusement la gagnante du concours de dessins organisé à l'occasion des 20 ans de la médiathèque. Bravo à Manon Gracia-Bianchi qui a voulu représenter ce que la médiathèque représente pour elle : un lieu de loisirs, de divertissement, d'amusement avec des couleurs gaies et colorées car c'est un endroit où elle se sent bien. Nous remercions également l'ensemble des participants pour la qualité et la créativité de leurs œuvres.



2^e édition du prix des lecteurs Perray en Bulles

Vous avez été nombreux à participer à cette 1^{re} édition du Prix des lecteurs dédié à la bande dessinée. Forte de ce succès, la médiathèque relance cette initiative et vous propose une nouvelle sélection des bandes dessinées

ADULTES



Detroit Roma



Hazara Blues



Les sentiers d'Anahuac



Sol de gloria



Thrillerville

ADOS



Gokurakugai



Junior et senior



Journal de Samuel

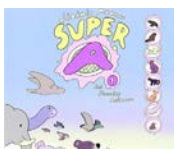


Mère des Caraïbes



La sorcière des âmes

JEUNESSE



Super A



Leonarde 2



Momo & Ichi



Mr méchant va détruire la terre

Ce prix est organisé en partenariat avec nos libraires avisés de Bdflash à Rambouillet. Venez à la médiathèque pour découvrir et emprunter cette nouvelle sélection !

Bébés lecteurs

➤ Mercredi 18 mars à 10h

Sur inscription. Une séance est proposée aux assistantes maternelles le 20 mars à 10h.

➤ Mercredi 15 avril à 10h

Sur inscription. Une séance est proposée aux assistantes maternelles le 17 avril à 10h.

Les ateliers d'écriture reviennent !

Tu rêves d'inventer tes propres histoires avec des personnages sortis de ton imagination mais tu as besoin de conseils ? La médiathèque et les souffleurs de rêves te proposent un cycle d'ateliers d'écriture pour découvrir de nombreuses techniques et outils pour créer des histoires fabuleuses.

➤ Mercredis 11, 18, 25 mars de 14h30 à 16h30 pour l'écriture

➤ Mercredis 1^{er}, 8 et 15 avril de 14h30 à 16h30 pour la mise en voix

➤ Samedi 18 avril à 14h Restitution aux familles Gratuit, sur inscription à partir de 8 ans.

Heure du conte

➤ Samedi 28 mars à 10h30

➤ Samedi 11 avril à 10h30 pour les 4-7 ans. Entrée libre

Ça m'dit d'jouer

➤ Samedi 4 avril de 14h à 16h30 Entrée libre

Que vous ayez envie de rester tout l'après-midi ou juste de faire une partie en famille ou entre amis, nous proposons un moment chaleureux pour jouer ensemble à toutes sortes de jeux. Tout le monde pourra s'amuser, découvrir et partager des tout-petits jusqu'aux plus grands !

Atelier Yoga Parent-enfant

➤ Mardi 21 avril de 14h30 à 15h30

Gratuit, sur inscription. Enfant à partir de 4 ans (binôme 1 parent = 1 enfant).

Maud d'Amma Perinat vous propose un moment privilégié avec votre enfant autour d'un atelier yoga parent-enfant. Quoi de mieux pour les vacances que de ralentir et s'offrir cette parenthèse enchantée ?

Venez avec votre tapis de yoga, un plaid, une tenue confortable et laissez vous porter par ce moment de douceur.

AUTOUR DE TROIS BRIQUES

(suite et fin de l'article de janvier)



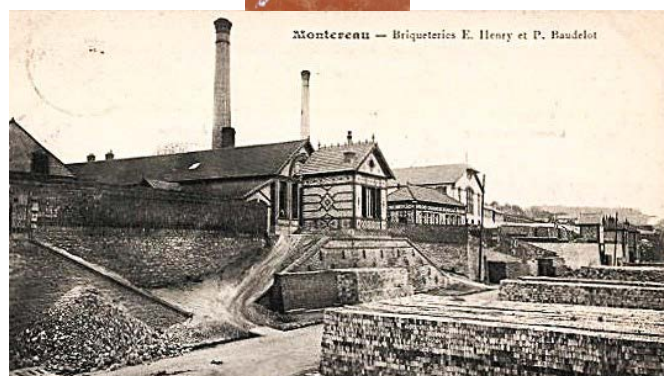
Théophile Leconte a certainement eu l'opportunité d'acquérir à prix très avantageux des surplus de briques inutilisées dans la construction d'immeubles parisiens. Au moins trois provenances différentes recensées, d'après les boutisses apparentes, toutes trois reconnues pour leurs qualités, qu'elles proviennent de Paris, de Montereau ou des Ardennes



Les plus nombreuses portent le sigle SC, correspondant à l'entreprise parisienne Sauvelet-Coulon, née en 1880 de l'association entre Léon Coulon et Charles Sauvelet, investisseur, qui ont racheté en 1886 la briqueterie Letalle qui exploitait les glaises de Belleville et Bagnolet. Elle s'installe au 96 rue Gambetta dans le 2^e arrondissement. Après le décès de Léon Coulon en 1899, l'entreprise continue sous le nom de Sauvelet et obtient une médaille de bronze à l'exposition universelle de Paris de 1900.

Le sigle, plus ouvragé, BH correspond à l'entreprise née en 1899 de l'association du Parisien Paul Baudelot qui continue l'activité de son père et d'Etienne Henry, originaire de Lyon et investisseur, pour la fabrication de produits céramiques au 84 quai de la Rapée à Paris avec une usine à Montereau (77), près des gisements argileux. L'entreprise obtient une médaille d'argent à l'exposition universelle de 1900, puis une médaille d'or à celle de Turin en 1911. La société est dissoute en juillet 1914, mais l'entreprise Baudelot continuera ses activités à Montereau jusqu'en 1979.

L'histoire de ces deux entreprises témoigne de l'essor des briqueteries avant la Grande Guerre, puisqu'elles résultent de rachats ou d'associations portées par des investisseurs.



EH désigne la briqueterie Fourceaux de Sault-lès-Rethel (08) que son ancien contremaître, Edouard Hachon, reprend en 1873, avant de la confier à ses trois fils en 1897. Une entreprise familiale fondée sur la transmission du savoir-faire et réputée dans toute la France.

La chaîne de production est mécanisée et la fabrique se situe à proximité de la gare de Rethel et du Canal des Ardennes qui dessert la Marne et l'Oise, pour des arrivées fluviales à Conflans-Sainte-Honorine ou Quai de la Râpée, ce qui facilite le transport de la production. L'usine détruite pendant la Grande Guerre sera reconstruite à neuf et retrouvera rapidement son prestige.



Article préparé par Michel Mazet

NB : Dans la première partie parue en janvier, lire premier tiers (ligne 13) et biographie (ligne 20)

Tous Perrotins !

Chères Perrotines, chers Perrotins,

Depuis six ans, l'engagement de notre équipe municipale a été total. Nous avons traversé des périodes inédites, parfois difficiles, mais nous avons toujours gardé le cap : servir l'intérêt général, préserver le cadre de vie de notre commune et préparer son avenir avec responsabilité.

Ce mandat aura été celui de l'action et de la proximité. Action pour préserver notre environnement, moderniser nos équipements, dynamiser la vie locale, agir pour la santé, renforcer la sécurité, soutenir nos commerces, accompagner nos associations et investir pour nos écoles. Proximité, parce que nous avons fait le choix d'être à votre écoute, sur le terrain, au quotidien, convaincus que la confiance se construit dans le dialogue et la transparence.

Nous avons agi avec sérieux dans la gestion des finances communales, en maîtrisant les dépenses tout en maintenant un niveau d'investissement très ambitieux : 15,3 millions d'euros investis dans nos écoles, notre voirie, nos bâtiments publics, nos espaces naturels en 6 ans, sans aucun emprunt et en désendettant la ville de plus de 4 millions d'euros. Tout cela

s'est fait sans augmentation d'impôts communaux, malgré le contexte budgétaire très contraint par l'inflation et la crise énergétique.

Nous avons défendu un développement équilibré, respectueux de notre cadre de vie et de l'environnement qui fait la richesse du Perray. Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement des agents municipaux, des bénévoles associatifs, des acteurs économiques et, bien sûr, de tous les Perrotins.

Être élus, c'est un honneur et une responsabilité. Nous avons exercé ce mandat avec détermination et un attachement profond à notre commune. Merci de votre confiance.

Très fidèlement,

Conseillers municipaux - « Liste «Tous Perrotins !»

Geoffroy BAX DE KEATING, Damien PONT, Chantal LAHITTE, Frédéric PAQUET, Marie-France GROSSE, Jean-Louis BARON, Laurence GALLET, Pierre BONDON, Isabelle LE MINDU, Paul BASTIERE, Marie-José PETER, Pierre-Emmanuel DE GERMAY, Carole GABIOU, Thomas DESERT, Florence DOIREAU, Jessica BOURABA, Nadia AUGER, Jean-Michel CHAIGNON, Pierre TESSIER, Evelyne DEVILLIERS, Frédéric LECOMTE, Véronique COURTILLET.

Le Perray, Notre Commune, Tous en action

Chères Perrotines, chers Perrotins

Nous voici donc arrivés au terme de cette mandature pour laquelle vous avez été nombreux à nous soutenir et nous faire confiance.

Malheureusement nous n'avons pas été élus, mais tout en étant minoritaires nous avons toujours essayé durant ces 6 années de faire entendre notre voix face à l'équipe majoritaire et ce, en bonne intelligence en dépit des difficultés que nous avons rencontrées et du manque de considération dont nous avons fait l'objet. Car les informations nous étaient données tardivement, une fois les décisions prises et les actions déjà engagées, sans que celles-ci aient été travaillées ou présentées au préalable en commission.

D'ailleurs notre présence dans les différentes commissions relevait plutôt - d'une façon générale - davantage d'une prise de connaissance d'informations quant aux décisions déjà actées ou aux travaux déjà engagés que d'un véritable travail collectif et constructif.

Cette façon de travailler dont nous nous sommes plusieurs fois plaints auprès de notre Maire nous ne l'acceptons pas.

C'est la raison pour laquelle la plupart d'entre nous a décidé de ne pas se représenter pour un nouveau mandat.

Nous le regrettons car - et M. le Maire le reconnaît - nous n'avons jamais été agressifs dans nos interventions, tant en réunion qu'en Conseil Municipal et avons toujours voté les délibérations dont nous considérons qu'elles allaient dans le sens de l'intérêt collectif.

Nous avons toujours été, par respect vis à vis de nos électeurs, présents et attentifs aux décisions prises et ce, jusqu'à la fin de notre mandat.

A l'aube d'une nouvelle mandature nous espérons que les personnes qui nous succéderont travailleront avec le même état d'esprit et sauront faire évoluer les choses !...

Merci à toutes et à tous pour votre soutien.

Conseillers municipaux - Liste « Le Perray Notre Commune...

TOUS EN ACTION » Jean-Claude VIN, Dalila IKHELF, David RODIER, Michelle RANGER, Dany MERCIER, Gérard LO RÉ

Ensemble pour le Perray

La liste « Ensemble pour le Perray » n'a pas transmis de tribune libre pour ce numéro du Perray Infos.

33^e édition

SALON DES ARTS

28 Mars › 5 Avril

Salle de la Mare au Loup

Ouvert tous les jours de 14h à 18h

INVITÉE D'HONNEUR

**Nathalie
DUMONTIER**

